

RETRAITE

La France Mutualiste dévoile son Plan d'épargne retraite individuel : LFM PER'FORM

Paris, 24 mars 2021 – Dès son origine, il y a 130 ans cette année, La France Mutualiste s'était donnée pour raison d'être la constitution d'une retraite, en mutualisant l'épargne de ses adhérents. Avec la loi Pacte, elle a lancé fin décembre son PER sous le nom de LFM PER'FORM, affichant un taux de rendement du fonds euros parmi les meilleurs du marché : 1,70 %*.

“ *Nous avons souhaité développer un Plan d'épargne retraite en lien avec notre stratégie de diversification, engagée depuis plusieurs mois avec le développement de nouveaux produits, innovants et uniques. Nous avons pour ambition de proposer un produit au positionnement compétitif sur le marché, avec des tarifs maîtrisés, mais aussi des grilles de gestion financière attractives, mêlant fonds euros, unités de compte et fonds labélisés ISR.* ”

Bruno Valersteinas, Directeur Général adjoint du groupe La France Mutualiste

Des frais de gestion peu élevés

- Frais sur versements bruts (et épargne transférée d'un autre organisme) : 1%
- Frais annuels sur épargne constituée (fonds en euros et unités de compte) : 0,77% dont 0,72% au titre de la gestion du contrat et 0,05 % au titre de la garantie plancher en cas de décès
- Frais associatifs : 25€ uniquement à l'ouverture du plan LFM PER'FORM
- Versement initial minimum : 300€

Des conditions de sortie avantageuses

En dehors des cas de rachat total ou partiel anticipés, prévus par l'article L224-4 du code monétaire et financier, La France Mutualiste propose deux modes de sortie au terme de la période de constitution de l'épargne :

- Sortie en capital de façon unique ou fractionnée. Avec une périodicité de fractionnement avantageuse et toujours adaptée au besoin de l'adhérent : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le capital racheté ne pouvant pas être inférieur à 300€.
- En rente viagère, avec ou sans réversion, avec ou sans annuités garanties, linéaire ou par paliers.

Une épargne garantie en cas de décès

En cas de décès, l'adhérent bénéficie d'une garantie plancher dans la limite de 152 500 €. Si le décès survient avant 65 ans, l'épargne est garantie : une somme au minimum égale au cumul des sommes versées** sera reversée au conjoint ou à tout autre bénéficiaire désigné.

... / ...

CONTACTS PRESSE :

Profile – Juliette Kandel / Leslie Boutin – tel : 06 88 65 91 66 / 01 56 26 72 33 – jkandel@agence-profile.com / lboutin@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Horizon Retraite : une gestion optimisée et sécurisée dans le temps

En plus de la possibilité d'une gestion libre, LFM'PERFORM propose la gestion pilotée « Horizon Retraite ». 3 profils peuvent être recommandés en fonction de la situation financière de l'adhérent, de son appétence au risque et de ses objectifs, exigences et besoins : prudent, équilibré et dynamique.

Avec ce mode de gestion, l'épargne est sécurisée dans le temps grâce un arbitrage automatique et gratuit réalisé à périodicité semestrielle : plus la date de départ à la retraite est proche et plus la sécurisation progressive des actifs est appliquée.

Une offre financière de qualité avec des fonds labélisés ISR

L'offre financière a été construite par La France Mutualiste de manière à être diversifiée et à offrir la possibilité d'investir sur des fonds intégrant l'analyse ESG (Environnement Social et Gouvernance) ou offrant une offre de finance solidaire, reflétant l'engagement responsable de la mutuelle.

Accessibles en gestion Horizon Retraite, trois fonds en unités de compte portent le label ISR (Investissement Socialement Responsable) : Ofi RS EUR GROWTH CLIMATE CHANGE-V, Echiquier R AGENOR MID CAP EU-A et BFT CREDIT OPPORT ISR-PC.

LFM PER'FORM

** Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.*

*** Déduction faite des frais sur versements et de l'éventuelle part de capital racheté.*

A PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE

Conseil mutualiste en assurance et épargne, le groupe La France Mutualiste offre une protection complète aux particuliers : épargne retraite, dont la Retraite Mutualiste du Combattant, mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personne (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 290 000 adhérents-clients, 346 000 contrats gérés, 500 salariés, 270 bénévoles, 60 agences, 10,2 milliards d'euros d'actifs dont 16% en immobilier. Créée en 1891 dans un objectif de mutualisation de l'épargne de ses adhérents, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à s'engager particulièrement pour les personnes les plus fragiles, soit à travers son fonds social et d'entraide, soit par des actions de mécénat.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Juliette Kandel / Leslie Boutin – tel : 06 88 65 91 66 / 01 56 26 72 33 – jkandel@agence-profile.com / lboutin@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr